Mairie de Ruffec

Accusé de réception en préfecture 016-211602925-20220331-2022_03_03-DE Date de télétransmission : 31/03/2022 Date de réception préfecture : 31/03/2022

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

● Seance du Lundi 28 mars 2022 ●

Membres du Conseil Municipal	23
Membres en exercice	23
Membres ayant délibéré	21
Date de la convocation	24/03/2022
Date d'affichage de la convocation	24/03/2022

<u>PRESENTS</u>: M. Thierry BASTIER, M. Jean-François JOBIT, Mme Catherine BELLANGER, Mme Sylvie BEAUVAL, Mme Nicole GAYOUX, Mme Catherine DEROUSSEAU, M. Guy PELLADEAUD, M. Jean-Paul FORT, M. Jean-Michel ARDOUIN, Mme Catherine SENNAVOINE, Mme Aurélie SARRAZIN, M. Franck LOPEZ, Mme Nina BASTIER, Mme Catherine BOULENGER, Mme Murielle BEAL, M. Jean-Michel JEANNET, Madame Nicole BOES

<u>POUVOIRS</u>: M. Jean COITEUX en faveur de M. Thierry BASTIER, M. Hervé JAMBARD en faveur de M. Jean-François JOBIT, M. Bernard PICHON en faveur de Mme Catherine BOULENGER, M. François POHU en faveur de Mme Nina BASTIER

ABSENTS: M. Jean-Pierre CHARDONNET, M. Éric MOULIGNIER

M. Guy PELLADEAUD est désigné secrétaire de séance.

APPROBATION DU BILAN ANNUEL DES ACQUISITIONS ET DES CESSIONS IMMOBILIERES DE LA COMMUNE – EXERCICE 2021

Le Conseil Municipal,

Vu la Loi n°2021-1465 du 10 novembre 2021 portant diverses dispositions de vigilance sanitaire, Vu l'article 11 de la loi n°95-127 du 8 février 1995 relative aux marchés publics et délégations de service public, modifié par l'article 12 de la loi n° 96-142 du 21 février 1996,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L 2241-1, Vu le rapport annexé à la présente délibération,

DECIDE A L'UNANIMITE

ARTICLE 1 : Approuve le rapport relatif au bilan annuel des acquisitions et cessions immobilières de la Commune pour l'année 2021, tel qu'annexé à la présente délibération.

ARTICLE 2 : La présente délibération sera publiée au recueil des actes administratifs de la Commune et ampliation en sera adressée à Madame la Trésorière et Madame la Sous-Préfète.

Affichée et transmise au Contrôle de légalité le 3 1 MARS 2022



Accusé de réception en préfecture 016-211602925-20220331-2022_03_03-DE Date de télétransmission : 31/03/2022 Date de réception préfecture : 31/03/2022

COMMUNE DE RUFFEC

BILAN ANNUEL DES ACQUISITIONS ET CESSIONS IMMOBILIERES – EXERCICE 2021

Acquisitions:

Terrain Champs de la Garenne

AY 47 superficie: 10 830 m2

Vendeur: consorts LAMY DESJARDINS

Acte du 14 juin 2021 Prix de vente : 100 000 € Frais d'acte : 2 066,98 €

Terrain Champs de la Garenne

AY 35 superficie :4 646 m2 Vendeur : Mme TOUCHARD Acte du 13 août 2021

Prix de vente : 42 883 € Frais d'acte : 1 498,24 €

Acquisition terrain bâti 19 et 21 Rue François Albert

AN 100 AL 375

Vendeur : Consorts BOUCHY Acte du 26 novembre 2021 Prix de vente : 106 000 € Frais d'acte : 2808,02 €

Cessions:

Ensemble immobilier ancienne école Marie Curie et ancienne sous-préfecture

AO 147 et AO 149 13 Bd du Général Pinoteau Acte du 22 décembre 2021 Acquéreur : SCI GEBARA

Prix de vente : 237 000 €